



Ce matin, comme convenu nous avons rencontré la DRH et Mr BOCHER pour connaître ses arbitrages sur le temps de travail et pour la remise du dossier sur lequel nous serons amenés à travailler, étudier et négocier jusqu'au CTP du 17 septembre.

D'une part le dossier ne nous a pas été remis mais le sera le 12 juillet comme « cahier de vacances » !!!.

En début de séances aucune allusion n'a été faite sur les 1547h et les 33 jours de congés mais nous étions plus sur des arbitrages concernant le temps de travail SPP.

La CFDT a voulu revenir sur le sujet qui aujourd'hui soulève des interrogations auprès des agents. Nous avons réaffirmé à la gouvernance les dangers d'une nouvelle délibération sur le temps de travail et les congés.

Nous avons rappelé notre attachement au vu de recherche juridique au maintien de la délibération du 12 septembre 2001 sur l'aménagement et réduction du temps de travail et les 33 jours de congés qui en découlent.

Dès réception du dossier la semaine prochaine, nous le transmettrons pour analyse à notre syndicat départemental. Nous en ferons, un retour courant août auprès de l'administration, pour discussion le 3 septembre (date de la future réunion sur le temps de travail).



A partir de là, nous convoquerons à nouveau l'ensemble du personnel du SDIS44 pour décider de la suite à donner à ce dossier

Au delà de ça, une bonne nouvelle tout de même : Le nouveau Régime indemnitaire validé en juin sera visible sur vos bulletins de salaire de Juillet. Chaque agent (sauf exception) touchera de 30€ (pour un adj adm ou tech 1ère classe) à 143€ (pour un attaché principal) brut par mois avec effet rétroactif au 1er janvier.

Une belle négociation et une augmentation substantielle pour votre pouvoir d'achat.

Soyez vigilant et n'hésitez pas à faire appel à notre section

D'avance nous vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous disons à la rentrée. Le syndicat CFDT bien sûr se tient toujours à votre écoute durant le mois de juillet et août

Pour tout contact :

Jusqu'au 12 juillet : Emmanuel Joubert

Du 15 juillet au 5 août : Frédéric Le Roux du CTA-Codis et Steve Maillard du CIS La Baule

A partir du 5 Août : Emmanuel Joubert